

**Vingré, 4 décembre 1914**

**(Partie II)**

**Paulo Faria**

**Traduction de Felipe Cammaert**

Dans *Le Feu*, de Barbusse, un soldat interpelle le narrateur pour lui signaler, dans un champ cultivé, l'endroit où fut fusillé un de ses camarades. Le poteau auquel il a été attaché est bas, il mesure un mètre de hauteur, pas plus, et le fusillé n'a même pas pu mourir debout. Il a dû se mettre à genoux, ou bien s'asseoir par terre. « C'est un poteau d'bestiaux », ajoute quelqu'un. Tandis qu'ils écrivaient leurs lettres d'adieu, dans la cave que je viens de quitter – et dans laquelle Alexandra a préféré rester encore un peu –, les six de Vingré ont entendu les poteaux s'enfoncer dans ce champ, où je me tiens à l'une des extrémités. J'ignore si ces poteaux-là étaient, eux, également bas, car le rapport d'exécution ne le précise pas, ou si ces hommes ont été forcés à se baisser comme des animaux avant d'être tués. Le texte officiel précise à peine, dans le style dénudé et prévisible des bureaucrates, que « Tous sont morts très courageusement. » Cela voudrait-il dire qu'ils n'ont pas pleuré ? Serait-ce donc cela, le critère de courage ? Le rapport ne précise pas non plus si l'officier en charge du peloton d'exécution leur a donné le coup de grâce réglementaire sur la tête. Un autre rapport, dans lequel les trois médecins militaires du régiment assignés à cette tâche attestent la mort des six fusillés, conclut avec cette phrase : « Leur mort a été instantanée. » Peut-être ont-ils été épargnés du coup de grâce sur la tempe. Ou bien il est possible que ces formules aient été des simples phrases pour couvrir la nature criminelle de cette cérémonie.

Les soldats allemands sont entrés dans la tranchée occupée par la demi-section du sergent Diot vers dix-sept heures, par le côté droit.

Une chorégraphie de gestes apparemment ordinaires s'en suivit, comme dans tant d'autres échauffourées, tant d'autres avancées et retraites, tant d'autres instants entre le grotesque et l'effroyable qui ont constitué la longue histoire de cette guerre. Sauf que, dans ce cas précis, lorsque le rapport des faits remonta les marches de la hiérarchie de main en main, il attira l'attention des hommes qui exhibaient, sur les emblèmes du dolman, des petites constellations d'étoiles dorées. Un lieutenant du bataillon de mon père en Afrique, avec lequel je me suis entretenu pour mes recherches sur cette autre guerre, a décrit ainsi les militaires de carrière qu'il avait côtoyés : « Des types complètement hystériques. » En décembre 1914, le destin des citoyens européens, même dans les pays démocratiques, était entre les mains de types complètement hystériques. Que cela nous serve de leçon. La broyeuse, toujours vigilante, s'est mise en marche. Il y eut une enquête préliminaire. On y recueillit des témoignages. Finalement, on convoqua un tribunal militaire. Le tout, en l'espace de six jours. Les gestes des protagonistes de ce banal quart d'heure furent examinés à la loupe et mesurés au millimètre près par des juges qui disposaient d'une dose de culpabilité à distribuer et qui voulaient, coûte que coûte, l'agripper aux revers de veste du premier venu pour se délivrer de ce poids qui menaçait de leur brûler les mains.

Un voile de verdure s'étend devant moi. Je sais que ce ne sont pas des plantes de pommes de terre, ni de fèves, ni de pois. Ni non plus de choux ou de laitues, c'est évident. Mais mes connaissances s'arrêtent là, elles sont limitées. Je sais ce qu'elles ne sont pas, ces plantes, mais je ne sais pas ce qu'elles sont. Je ne vois personne dans les alentours qui puisse me renseigner. Il y a une maison là-bas, au fond, mais ce n'est pas la peine de déranger les habitants, de sonner, d'exciter les oiseaux de basse-cour et les chiens de garde uniquement pour demander quelles sont ces plantes qui poussent dans la terre où six hommes sont morts. Des voitures passent de temps à autres, toutes les demi-heures, les vitres fermées à cause du froid, et disparaissent aussitôt sans ralentir. Quelqu'un, certainement l'un de ces « Anglais »

dont a parlé le villageois aux bottes en caoutchouc, a laissé un coquelicot en laine tricotée accroché à l'un des ornements métalliques du monument aux fusillés.

Lire les déclarations du procès est douloureux ; cela me provoque une gêne presque physique. Tel qu'il arrive inexorablement lorsque la machine judiciaire enserme quelqu'un entre ses griffes, ce destin ne s'est pas joué au niveau des faits, mais plutôt dans la manière dont les faits ont été traduits en mots, dans la façon dont les mots de chaque récit se sont entrelacés dans le tissu sémantique des autres récits. Or, dans ce cas particulier, la disproportion entre le supposé délit et la punition infligée est tellement grande que je reste ébahi, sans avoir rien à quoi m'accrocher. Et ce qui est encore plus pénible : dans toutes les déclarations des accusés, on perçoit une tension à couper au couteau, comme s'ils avançaient sur un terrain miné, tels les matelots d'Ulysse enfermés dans la caverne du Cyclope aveugle, en chuchotant pour ne pas attirer sur eux l'attention du monstre qui guette, conscients que le moindre faux-pas pourrait s'avérer fatal. Ils étaient parfaitement conscients que leurs vies étaient en jeu, et connaissaient l'ampleur de l'ignominie qui les entourait. Dans *Une Saison en Enfer*, Rimbaud a écrit : « Le plus malin est de quitter ce continent, où la folie rôde pour pouvoir d'otages ces misérables. » Ce continent était, bien entendu, l'Europe et les misérables, le marchand, le magistrat, le général et l'empereur. Les hommes de la demi-section du sergent Diot comprirent que leur tour était arrivé. Désormais, les otages de la folie européenne, c'étaient eux.

Dans sa dernière lettre, le caporal Floch a écrit à sa femme, Lucie : « Je te demande, à deux genoux, humblement pardon pour toute la peine que je vais te causer et l'embarras dans lequel je vais te mettre... » Le soldat Blanchard, quant à lui, a écrit à sa femme, Michelle : « Pardonne-moi tout ce que tu vas souffrir par moi, ma bien-aimée. » Et le soldat Gay a écrit à sa femme, Marie : « Pardonne-moi bien de la peine que je vais te faire, ainsi qu'à mes pauvres parents. » Des mots presque décalqués les uns sur les autres. Ces hommes

savaient que leur martyr précéderait celui des veuves, des orphelins, des parents, et pour cela ils ont ressenti le besoin de demander pardon. C'est peut-être la plus grande infamie de toutes. Le fait de les avoir poussés à demander pardon pour une faute qui n'était pas la leur. Les avoir poussés à mourir déchirés, tourmentés. En compagnie de Francisca, je parcours le village à pied comme si je parcourrais un chemin de croix, je m'arrête devant chacun des panneaux en acrylique et je traduis avec peine à voix haute les contenus des lettres. J'allonge mon bras et je pose mes doigts sur les photographies imprimées sur ces panneaux. Ce sont des portraits de studio pris avant de partir à la guerre. Les soldats sont vêtus de leurs plus beaux uniformes, car ils souhaitaient laisser leur image chez eux. Des portraits dans lesquels ils nous regardent, sereins, comme si, en quelque sorte, ils eussent atteint une certaine paix.

Le caporal Floch se trouvait sur le côté droit de la tranchée, accompagné du soldat Aulanier et du soldat Gay. Lorsqu'il vit les Allemands débarquer, il resta stupéfait. Il ne s'attendait pas à voir apparaître ainsi l'ennemi, car il croyait que le flanc droit de sa tranchée était encore occupé par les troupes françaises. Il était en train de manger, et son arme se trouvait loin de sa portée. Les Allemands ont appuyé leurs baïonnettes sur sa poitrine, ainsi que sur celle d'Aulanier et de Gay, tout en criant « Haut les mains ! Rendez-vous ! ». À son tour, Floch cria : « Voilà les Boches ! Nous sommes prisonniers ! »

Lors du tribunal militaire qui eut lieu le 3 décembre à dix-sept heures, vingt-quatre hommes furent déclarés détenus, accusés d'abandonner leur poste en présence de l'ennemi et de désobéir à l'ordre de charger contre l'ennemi. Deux caporaux et vingt-deux soldats, tous appartenant à la demi-section du sergent Diot. Parmi les hommes de cette tranchée, seuls le sergent Diot, le soldat Aulanier et le soldat Pellerin ne furent pas traduits en justice.

Une écrasante majorité des accusés n'a même pas pu apercevoir l'ennemi. Toutes les déclarations se rejoignent sur les points principaux. Ils étaient en train de manger et ont entendu des cris venus

du côté droit de la tranchée. Des cris lancinants selon certains d'entre eux, comme si l'on égorgeait quelqu'un. On a crié « Aux armes ! » L'ordre se transmet de bouche à oreille. Tout le monde prit le fusil et ajusta la baïonnette sur le canon de l'arme. D'aucuns ont entendu crier « Avancez, avancez ! » D'autres, des hurlements qui ordonnaient la retraite. Tout à coup, des cris de « Sauvez-vous, voilà les allemands qui nous zigouillent ! » éclatèrent. Il y eut un cafouillage et des accrochages dans l'étroite tranchée. Un soldat perdit l'équilibre, tomba à genoux et se releva. Un torrent humain jaillit de façon véhémence et se répandit par le boyau d'accès à la tranchée de deuxième ligne, en emportant tout le monde. Celui qui s'est déjà fait emporter par une foule comprendra mieux ce dont je parle. Ils ont croisé le sous-lieutenant Paulaud, qui leur donna l'ordre de retourner à la tranchée abandonnée. Non sans hésiter, ils le suivirent et tombèrent sur la tranchée déserte. Telle fut l'histoire racontée par la plupart d'entre eux. Il n'y eut ni morts ni blessés de part et d'autre. D'après les mots du commandant de la compagnie devant le tribunal, pas plus de dix minutes ne se sont écoulées entre le début et la fin de ce très banal épisode, un quart d'heure tout au plus.

Le témoignage du sergent Diot fut implacable. Il affirma que lorsqu'il entendit le tumulte qui venait du côté droit, il se dirigea vers cet endroit. Il croisa Floch, Gay et Aulanier et tomba sur trois Allemands, sur lesquels il cria : « Qui vive? Haut les mains! ». Le soldat allemand qui se trouvait le plus proche de lui a jeté le fusil par terre et a levé les bras alors qu'il répondait : « Désarmé ! » Mais l'Allemand qui se trouvait juste derrière, quand il vit le sergent qui s'avancait, tenta de le blesser d'un coup de baïonnette. Diot se faufila et cria à son tour : « Venez à mon secours! » Cependant, lorsqu'il se retourna, et si l'on en croit son témoignage, il s'aperçut que la tranchée était maintenant vide. Il se plaignit que ses hommes, Floch et Gay inclus, qu'il venait de libérer des mains des Allemands, l'avaient abandonné.

La version de Floch et de Gay est différente. On y trouve ici des échos de *Rashômon* de Kurosawa. Floch n'a pas vu Diot passer devant

lui. Gay vit seulement un Allemand lâcher un coup de baïonnette en direction du sergent. Les deux s'accordent à décrire le désordre, les bousculades et le chaos. Tous les deux regardèrent autour d'eux et se retrouvèrent seuls. Dans ce coin de la tranchée, face à face avec l'ennemi, aussi bien Français qu'Allemands durent se sentir tout à coup très solitaires. À quelques pas de leur ennemi, au lieu de s'entretuer à coups de fusil comme cela aurait très bien pu arriver, ils choisirent de ne pas tirer et se limitèrent à exiger que chacun se rende. C'est probablement cela qui exaspéra le plus leurs supérieurs : se rendre compte que leurs hommes se comportaient encore comme des êtres humains, que leur apprentissage de la barbarie n'était pas complètement achevé. Floch, devinant sans doute qu'il serait condamné, a dit textuellement à son interrogateur : « Si j'avais eu l'intention de ne plus combattre, je me serais laissé faire, ou plus exactement je serais resté prisonnier, on ne m'a pas délivré, j'ai profité de la bousculade pour m'échapper, la preuve c'est qu'Aulanier qui était à côté de moi y est resté. » Dans cette guerre dans laquelle l'Europe s'est suicidée, aussi bien physiquement que culturellement et moralement, le sentiment de l'absurde se cristallise dans ces deux destins. Le caporal Floch, en fuyant des Allemands alors qu'il allait à la rencontre de ses camarades, est venu se rendre aux mains de ses bourreaux. Le soldat Aulanier, en suivant ses ravisseurs jusqu'aux lignes allemandes, a sauvé sa vie.

Un faisan au cou vert-bleuté, au corps noir et rouge couvert d'éclats métalliques, parcourt le champ cultivé en face du monument vers lequel Francisca et moi sommes retournés une fois notre périple achevé. Le faisan fait irruption au milieu des plantes avec ses mouvements saccagés d'oiseau mécanique. Je le vois scintiller ici et là pour, enfin, disparaître.

Le deuxième témoignage ayant donné aux juges les prétextes qu'ils cherchaient pour faucher d'un seul coup leurs propres troupes fut celui du sous-lieutenant Paulaud. Ce dernier a affirmé que lorsqu'il vit la meute de fugitifs surgir devant lui, il tenta de les obliger à faire

demi-tour en criant : « Avancez! Avancez tous! » Il eut comme réponse de la part d'un des soldats, sans qu'il puisse au juste dire de qui il s'agissait, un cri poussé deux ou trois fois : « Voilà les Boches, mais vous voulez donc nous faire tuer? » Furieux, il les traita de fainéants, et ce fut alors que quelqu'un derrière lui hurla : « Puisque vous êtes si courageux, passez donc devant. » Ainsi, en prenant son courage à deux mains, le sous-lieutenant Paulaud s'élança en direction de la tranchée de première ligne suivi – affirma-t-il – par un seul soldat, Pellerin, qui vit ainsi son nom rayé de la liste des accusés. En 1921, dans le procès qui a abouti à la réhabilitation des six de Vingré, plusieurs témoins ont affirmé que, lorsqu'il sortit de sa cachette, Paulaud a ordonné lui-même le retrait vers la tranchée de deuxième ligne, et qu'il a été l'un des premiers à fuir.

Ce texte devait s'intituler « Les six du côté droit de la tranchée ». Au début, j'ai pensé que celui-ci avait été le critère suivi par les juges pour choisir les victimes. Tout en étant monstrueux, ce serait, du moins, logique. Mais il n'en fut pas ainsi. Les enquêteurs se sont montrés obsédés par la position relative des hommes dans la tranchée, ils ont voulu savoir avec exactitude qui était à droite ou à gauche de qui. Mais, au moment de prononcer leur verdict, c'est le raisonnement aléatoire qui l'a emporté. Pettelet et Blanchard se trouvaient sur le flanc gauche de la tranchée et ont été condamnés à mort. Rien dans leurs déclarations ne permet de les différencier des autres. Je les ai lues et relues de bout en fond en comble, et on y trouve rien qui puisse être utilisé comme élément à charge à leur encontre, même pas par quelqu'un de mal intentionné. Lorsqu'il n'est pas question de rendre justice mais de trouver tout simplement des boucs émissaires, cela revient au même de condamner l'un ou l'autre. Ils auraient pu faire un tirage au sort, comme c'était l'usage chez les romains pour décimer une cohorte. Cela aurait été bien plus honnête.

Louis Barthas, tonnelier, retrace dans ses mémoires un scénario de méfiance réciproque et d'ouverte hostilité entre les officiers et les soldats français pendant la Grande Guerre. Certains des épisodes

décrits sont surprenants. Dans une tranchée de première ligne, un soldat de l'escouade de Barthas se blesse à la main et saigne, alors qu'il manipule la culasse de son fusil. Un sergent vient le voir, l'accuse de s'être blessé exprès et l'emmène chez le capitaine. Si le soldat échappe à la cour martiale, ce n'est qu'en raison de ses vives protestations. Une nuit, les soldats passent des heures sous la pluie dans une galerie jonchée de morts. Le commandant fait circuler des billets de main en main, ordonnant l'attaque des positions allemandes qui se trouvent cinquante mètres plus loin. Les soldats désobéissent, ils exigent que le commandant mène l'attaque lui-même au lieu de se cacher aux arrières-postes. L'un d'entre eux déchire un des billets et jette par terre les morceaux de papier devant les rires approbatifs de ses camarades. Une phrase circule de bouche en bouche, comme si en la répétant les hommes gagnaient du courage pour désobéir : « Faites passer qu'on n'attaque pas ». Comme le commandant n'apparaît pas, personne n'attaque. Dans une tranchée inondée, dans laquelle plusieurs soldats sont morts engloutis par la boue qui les avale comme s'il s'agissait de sables mouvants, les hommes de l'escouade de Barthas n'arrivent plus à avancer. Stupéfaits, ils entendent des rires et des chants. Ils finissent par comprendre qu'ils se trouvent devant l'abri du capitaine, un endroit bien chauffé, bien éclairé, où les officiers de la compagnie rigolent et chantent allègrement. Cocasse, l'un d'entre eux dit depuis le pas de la porte : « S'ils ne peuvent passer dans le boyau, qu'ils passent par-dessus ! » Et il montre le barbelé sur le talus de la tranchée. Des voix rudes crient : « Canailles ! Crapules ! » Il y en a même qui menacent de lancer quelques grenades vers l'abri. À l'intérieur, les officiers se taisent, craintifs. Une autre fois, ayant été obligés de retourner en première ligne après un repos beaucoup trop court, les soldats ont traversé le village et ont défilé devant la caserne des officiers en chantant « L'Internationale » en signe de protestation.

Parmi les documents du procès, on trouve le compte-rendu des délibérations de la cour martiale. À la fin de l'audience, presque tout le monde a quitté la salle. Seuls les trois juges sont restés : un lieutenant-



colonel, un sous-lieutenant et un adjudant. J'ignore l'endroit précis où se déroula le jugement. J'ai lu quelque part que ce fut dans l'école primaire du village. C'est probable, car cet endroit fut choisi dans beaucoup de cas similaires. Voici une autre ironie du sort : un crime comme celui-ci commis face à un tableau d'ardoise où l'on conjugait des verbes et l'on faisait la preuve par neuf, devant les rangées de pupitres où les enfants s'asseyaient d'habitude, futurs citoyens de la république. Dans la salle déserte, le lieutenant-colonel prononça à voix haute la question destinée au premier accusé de la liste, Floch : « Le caporal Floch est-il coupable d'avoir abandonné son poste en présence de l'ennemi? » En suivant l'ordre hiérarchique ascendant, les trois juges se sont prononcés. En dernier lieu, le lieutenant-colonel lui-même. Sur le côté droit de la feuille, un tableau à deux colonnes, « Oui » et « Non ». Trois traits verticaux inscrits avec soin sur la colonne du « Oui » condamnèrent Floch à l'unanimité. Le même rituel fut accompli pour les autres vingt-trois hommes. Pettelet et Quinault ne furent pas condamnés à l'unanimité. En face de la question correspondante à chacun des deux, on observe deux traits sur la colonne du « Oui » et un sur celle du « Non ». Cinq autres hommes furent à deux doigts d'y passer : un trait sur le « Oui » et deux sur le « Non ». Aucune rature sur la feuille. L'écriture est belle, ornée d'arabesques. Les traits verticaux sur le tableau, légèrement penchés à droite, ressemblent à ces traits sur les dessins des enfants sous les nuages qui représentent la pluie.

Sur la route, une voiture passe en crachant des boules de coton par le pot d'échappement. Le faisan, que j'imaginai déjà loin d'ici, resurgit au milieu des plantes, effrayé, et vole au loin en un éclat métallique, faisant un bruit de vieux ventilateur.

Dans *Une Saison en Enfer*, le jeune Rimbaud a écrit : « À qui me louer ? Quelle bête faut-il adorer ? Quelle sainte image attaque-t-on ? Quels cœurs briserai-je ? Quel mensonge dois-je tenir ? Dans quel sang marcher ? » Aucun des trois juges n'a formulé ces questions. Elles méritaient bien une réponse, elles. Il aurait suffi de les poser pour que

les juges hésitent ne serait-ce qu'une seconde. Il aurait suffi qu'ils aient lu Rimbaud.

Pour six des dix-huit acquittés, un tiers du total des accusés, l'acquittement fut juste un sursis à la peine de mort. Ils sont morts pendant la guerre. Trois d'entre eux, Gilbert Guignatier, Jean Gardy et Pierre Reverzy, sont morts à Verdun, en l'espace de moins de trois mois, entre mars et juin 1916. Aussi bien dans l'acte de décès de Guignatier que dans celui de Reverzy, on trouve la mention « disparu au combat ». Cela veut dire que le cadavre est demeuré introuvable dans un *no man's land*, dans une zone inaccessible du champ de bataille. Ou alors, que le cadavre était dans un état tellement déchiqueté par un obus qu'il n'y avait rien à enterrer ou à mettre dans le cercueil. Dernière ironie du sort : Gardy et Reverzy furent deux des hommes qui, le 3 décembre 1914, échappèrent à la peine de mort par deux voix contre une.

Je remonte le sentier jusqu'à la cave, j'entre dedans, je m'assois sur le banc rustique face à Alexandra et, tout en poursuivant notre conversation, comme si celle-ci n'avait pas été interrompue pendant trois quarts d'heure, je lui dis :

— Je trouve très bien que les élèves des écoles visitent cet endroit, qu'ils découvrent l'histoire de ces hommes. Mais il faut aller plus loin.

— Je sais ce que tu vas dire — réplique-t-elle.

— Ah, bon ?

— Tu vas dire qu'il est facile d'éprouver de la sympathie envers les six de Vingré.

— Tout à fait. L'infamie est criante, elle nous remue jusqu'au plus profond de notre être, mais est-ce qu'elle nous interpelle vraiment ? J'aurais souhaité que les élèves visitent la cave dans laquelle a passé la nuit l'un de ces hommes qui, à bout de souffle, a injecté du pétrole dans son bras ou s'est donné un tir sur la paume de sa main, et qui a été fusillé pour cela. Vis-à-vis d'eux, il est effectivement difficile d'éprouver de la sympathie. Qui les appelle des martyres ? Qui les appelle des héros ?

Alexandra se relève et reste debout sous la voute en berceau.

— Je ne sais pas quoi te dire. Je n'ai pas de réponses toutes faites. J'ai besoin de réfléchir. Mais maintenant — dit-elle — le temps du silence est venu. Ces six hommes n'ont rien demandé à personne. Ils n'ont pas demandé à être inscrits dans l'histoire. Ils n'ont pas demandé à ce que des coins obscurs soient éclairés. Ils n'ont pas demandé à être ni l'étendard ni le sujet d'une visite guidée. Ils méritent notre respect. Ils méritent, avant tout, notre silence.

Elle me tend la main, Alexandra. Je la prends et me relève aussi. En silence, toujours main dans la main, nous remontons les sept marches en pierre de la cave et, alors que nous la laissons derrière nous, nous rejoignons la lumière de la fin d'après-midi, pour retrouver nos filles. Devant nous, sans escorte, sans bandages et sans cordes qui les attachent, marchent, désormais libres, les six de Vingré.

Paulo Faria

Février 2019